

## VOUS AVEZ DIT... PARTENARIAT ?

### Travailler ensemble pour former la relève enseignante

Andréanne Gagné  
Université de Sherbrooke

#### Une définition

Le partenariat relève d'une relation collaborative entre des personnes, des associations, des collectivités ou des organisations compris comme étant des partenaires.

Le partenariat peut être considéré comme « une démarche par laquelle [un partenaire] s'associe avec au moins [un autre partenaire], dans le cadre d'une relation sur mesure et évolutive, qui s'entendent pour poursuivre un but commun et des objectifs compatibles, qui décident de mettre en commun des ressources humaines, informationnelles, financières et matérielles afin d'obtenir des résultats avantageux, dans le respect de leurs mission, mandat et objectifs respectifs, tout en demeurant souveraines en dehors du partenariat » (Boisclair et Dallaire, 2008, p.11).

En formation professionnelle, la formation en milieu de pratique et les stages en enseignement reposent sur le modèle du partenariat. Les milieux (universitaires et scolaires) et leurs acteurs dédiés (professeurs, superviseurs universitaires, enseignants associés et mentors, responsables des stages, conseillers pédagogiques, membres de la direction, etc.) s'entendent sur un but commun : former la relève enseignante! Dans cet objectif, ils mettent en commun leurs ressources (humaines, environnementales, informationnelles, matérielles, etc.) et partagent les responsabilités, et ce, toujours dans l'esprit de leurs missions respectives : former des enseignants et former des travailleurs.

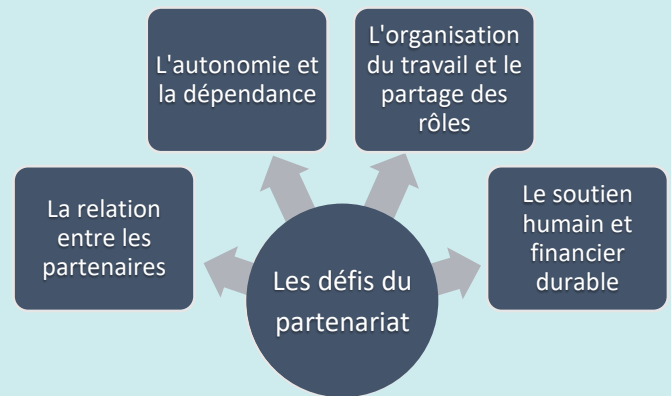
#### À quoi ça sert ?

S'engager dans une relation partenariale demande des efforts, mais entraîne aussi des bénéfices. Prendre activement part à la formation de la relève enseignante...

- Permet de se développer professionnellement.
- Augmente le sentiment d'autoefficacité au travail.
- Favorise la culture d'interprofessionnalité, de partage entre les professionnels du milieu et entre les milieux.

#### Et si on en parlait simplement...

Établir un partenariat solide entre l'Université et les centres de formation professionnelle ne va pas nécessairement de soi; **des défis** attendent les partenaires.



En tant que partenaire, il faut être en mesure d'établir une relation saine, basée sur l'équité, la confiance et la reconnaissance de l'expertise de chacun. C'est une constante recherche de l'équilibre entre l'autonomie et la dépendance des milieux partenaires. L'organisation du travail, le partage des responsabilités et la définition des rôles nécessitent des négociations parfois continues. De plus, le soutien humain et financier, soit la disponibilité des personnes dédiées et des ressources financières pour supporter les activités et les objectifs poursuivis, demeurent au cœur des principaux défis d'un partenariat. C'est donc un travail d'équipe dans lequel il faut s'engager collectivement, mais aussi individuellement.

- Contribue à la formation du personnel.
- Facilite l'insertion et la rétention professionnelles.
- Appuie la motivation, l'engagement et la satisfaction au travail.
- Conduit au partage de stratégies et de ressources.
- Soutien la réussite des étudiants universitaires et des élèves en formation professionnelle.
- Entraîne des changements et des améliorations dans les pratiques professionnelles.
- Favorise l'engagement d'autres membres de la communauté dans le milieu éducatif.

## Et si je voulais l'intégrer dans ma pratique...

Pour relever les défis et soutenir le partenariat en formation à l'enseignement, dix principes peuvent guider nos actions:

1. **Poursuivre une mission plus grande que celles des partenaires pris séparément** : ce n'est ni former les étudiants en enseignement ni former les élèves qui priment, c'est de faire progresser la profession enseignante, de valoriser l'éducation et la communauté dans son sens large.

2. **Développer une culture partenariale forte** : en supportant et en reconnaissant l'engagement actif des autres! Cette reconnaissance passe notamment par les instances décisionnelles (ministère de l'Éducation, centre de services scolaire, etc.), par les établissements d'enseignement professionnel et universitaires, mais aussi par les actions individuelles.

3. **Soutenir le développement professionnel continu et réciproque** : pour travailler dans une perspective de réciprocité (d'échange), les partenaires doivent pouvoir exprimer leurs défis, puis se voir proposé rapidement d'une offre de formation adaptée.

4. **Encourager l'innovation** : il s'agit de faire connaître les pratiques innovantes, celles issues de la pratique, de l'action sur le terrain dans les centres de formation professionnelle et de la recherche, puis réfléchir à des améliorations possibles dans les milieux partenaires.

5. **Diffuser largement les avancées et les retombées** : l'une des préoccupations des partenaires doit être de faire rayonner le partenariat. La valorisation et la reconnaissance du travail accompli nécessitent de faire connaître dans les milieux, dans la communauté, mais aussi au grand public, les avancées et les retombées de cette collaboration.

6. **Définir les rôles et les responsabilités** : la négociation fait partie intégrante du partenariat. Tenir pour acquis que les partenaires connaissent et reconnaissent l'expertise des autres peut miner la collaboration dès le début. Il convient d'y consacrer l'énergie et le temps nécessaire pour baliser les responsabilités de chacun et de les faire connaître.

7. **Mettre en place une structure de gouvernance** : les partenaires ont besoin d'un espace temporel et physique ou virtuel de négociation, de médiation, de réflexion et de collaboration. Un système de gestion, avec des personnes dédiées, doit prendre forme pour favoriser la communication.

8. **Fournir des cadres institutionnels** : les acteurs impliqués dans la formation initiale et les stages en enseignement ont tout à gagner de se doter de cadres définissant leurs rôles formels (notamment auprès des stagiaires), qui tiennent compte des spécificités des différents métiers enseignés.

9. **Dégager des ressources et reconnaître l'investissement** : pour assurer le fonctionnement et la durabilité du partenariat, le partage des ressources s'avère un enjeu crucial. Des ententes doivent être conclues pour assurer la présence et la reconnaissance des ressources mises à disposition, qu'elles soient humaines, financières, matérielles ou autres. Dans cette perspective, vaut mieux être visionnaire et prévoir à moyen-long terme.

10. **Placer l'aspect relationnel du partenariat au cœur des préoccupations** : le partenariat se fonde sur des savoir-être tels que l'humilité, même si la personne agit à titre d'expert, la mutualité et l'équité, car les relations de pouvoir n'ont pas leur place, et ce, afin de franchir les barrières qui séparent parfois les milieux.

## Pour en savoir plus

Boisclair, M., & Dallaire, L. (2008). *Les défis du partenariat dans les administrations publiques: un regard systémique-théorie et pratique*. PUQ.

Borthwick, A. C., Stirling, T., Nauman, A. D., & Cook, D. L. (2003). Achieving successful school-university collaboration. *Urban Education, 38*(3), 330-371.

Corbin, J. H., Chu, M., Carney, J., Donnelly, S., & Clancy, A. (2017). Understanding Collaboration: A Formative Process Evaluation of a State-Funded School-University Partnership. *School-University Partnerships, 10*(1), 35-45.

Beaumont, C., Lavoie, J., & Couture, C. (2010). *Les pratiques collaboratives en milieu scolaire*. *Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire, Québec, Presse de l'Université Laval*.



Pour citer cet article : Gagné, A. (2020). Vous avez dit... partenariat? Travailler ensemble pour former la relève enseignante. *Observatoire de la formation professionnelle du Québec*.

